



## LE MINISTÈRE RECYCLE EN PIRE L'ÉCHEC DU BAC GÉNÉRAL POUR LE LYCÉE PRO

Le ministère a dévoilé cette semaine son projet scandaleux d'une réforme systémique du baccalauréat professionnel dont la casse de la classe terminale pour la rentrée 2024.

Dans le contexte social tendu où personnels comme élèves ont besoin de sérénité, de plus et mieux d'école pour faire réussir tous les jeunes, ce projet constitue une véritable provocation contre les collègues et met en péril l'avenir des jeunes.

En l'état actuel du projet, la période de septembre à mars serait exclusivement consacrée aux cours, sans aucune période de formation en milieu professionnel (PFMP). Durant cette période, se dérouleraient également les épreuves d'examen des disciplines générales en contrôle en cours de formation (CCF) en Maths-Sciences, LV1, LV2, Arts Appliqués et EPS. Les épreuves ponctuelles de Français, Histoire-Géographie-EMC, Éco-Gestion ou Éco-Droit seraient également avancées en mars. Alors que le ministère a reculé sur la réforme du bac GT devant le fiasco des épreuves anticipées, il s'apprête à récidiver.

D'avril à mai, les élèves enchaîneraient avec 6 semaines de PFMP obligatoires pour toutes et tous. Après quoi, ils passeraient les épreuves ponctuelles en enseignement professionnel et les derniers CCF dans cette discipline - sans aucune période de révision avec leurs enseignantes et enseignants, alors même que ces épreuves ont un coefficient élevé.

Pendant cette césure de deux mois, les PLP vont se transformer en machine à certifier et devront évaluer les élèves en stage mais aussi les 109 000 candidats libres (chiffre qui va augmenter) des CFA et écoles de production ou autres officines privées qui pullulent depuis la loi *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*. Cette loi a libéralisé le marché de la formation enfonçant plus encore l'avenir des jeunes des classes populaires.

À partir de la mi-mai, deux options se présenteraient.

Pour celles et ceux désirant une insertion professionnelle post-bac : 6 semaines supplémentaires de PFMP, soit au total 12 semaines de stages quasiment de façon continue entre mars et juillet. Les semaines de PFMP étant désormais gratifiées, les élèves seront probablement plus nombreux à choisir cette possibilité.

Les autres élèves, soi-disant pour mieux préparer leurs poursuites d'études, assisteraient à 30 heures hebdomadaires de cours de méthodologie, de culture générale et de compétences psychosociales.

Enfin, début juillet, tous les élèves devraient passer l'oral du chef d'œuvre et les épreuves de PSE.

Concrètement, le parcours commun des élèves de lycées pros s'arrêterait pour la terminale dès le mois de mars. Les parcours diversifiés envisagés sont une usine à gaz dans les LP et SEP. C'est toute l'architecture du bac pro qui est laminée. Après un bac pro 3 ans, c'est un bac pro 2,5 ans, voire 2 ans. Inacceptable quand nos élèves ont besoin de plus d'école et mieux d'école.

Au prétexte de diversification, le ministère détournerait un grand nombre d'heures de cours pour répondre à une commande présidentielle : augmenter le nombre de semaines de stages (PFMP).

Ce n'est ni l'intérêt des élèves ni celui des personnels qui conduit cette réforme. Avec les personnels, nous ne pouvons pas accepter que ce projet aboutisse : le ministère portera la lourde responsabilité d'un accroissement du décrochage scolaire, de résultats en baisse aux examens et de personnels totalement pressurés quand ils ont d'abord besoin de reconnaissance et de sens dans leur métier. C'est clairement une annualisation du temps de travail des PLP qui se profile et une attaque en règle contre nos statuts.

Le ministère veut prendre de court les PLP, les élèves et leurs organisations représentatives dans un agenda très rapide : les textes devraient passer au Conseil supérieur de l'Éducation en décembre. C'est une nouvelle fois du mépris envers les PLP et de leurs syndicats.

Pour stopper ce démantèlement organisé de nos lycées pros, l'intersyndicale prendra ses responsabilités lors de l'Intersyndicale lycées pros la semaine du 6 novembre.

Paris, le 20 octobre 2023